

L'Hôtel Maternel Castilla

Un dispositif d'accueil et d'accompagnement relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, à destination des mères isolées enceintes et/ ou avec enfants de moins de 3 ans

MISSION DU SERVICE

L'Hôtel Maternel Castilla accueille et accompagne des mères isolées enceintes et/ ou avec enfants de moins de 3 ans en difficultés, pour lesquelles un cadre de la protection de l'enfance a évalué la nécessité d'un hébergement et d'un accompagnement personnalisé de proximité, sur tous les versants de l'insertion sociale et du soutien à la parentalité.

Les mères et leurs enfants sont accueillis au sein de **12 logements meublés et équipés**, situés **en intra sur le site de la Villa Castilla**, à Jurançon (du studio au T3).

Un travail en collaboration étroite est mené avec l'équipe de la **crèche 1,2,3 Soleil**, puisque **5 places à temps complet** sont réservées aux enfants accueillis au sein de l'Hôtel Maternel.

Les accueils sont portés et validés par le cadre en charge de **l'Aide Sociale à l'Enfance**, qui peut saisir le service, soit, dans le cadre d'un **accueil d'urgence** aux fins de primo évaluation (**15 jours renouvelables**), soit dans le cadre d'un **accompagnement plus pérenne et étayé (6 mois renouvelables)**, suite à un primo diagnostic des services du Conseil Départemental.

Les référents sociaux du SDSEI et de la PMI définissent les objectifs d'accompagnement à poursuivre en collaboration avec les professionnels de l'Hôtel Maternel. La mère s'engage à adhérer aux accompagnements proposés en signant un contrat de séjour, qui fixe les échéances des mesures de prise en charge.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de **personnes accueillies** : **41**, dont **25 enfants**
Sexe : **16 mères**
Âge moyen : **31 ans**, dont 3 mères entre 21 et 25 ans
Durée moyenne de séjour : **413 jours, soit 13,5 mois**
Taux d'occupation : **111 %**



Année d'ouverture : Octobre 2020

Nombre d'ETP : 10

Nombre de places : 12 situations mères - enfants

ÉLÉMENTS DE PROFIL

| L'Hôtel Maternel : un lieu de Vie, de Répit et un Observatoire de prévention précoce

- 4 nourrissons sont nés pendant le séjour de leur mère et 2 sont arrivés sur le dispositif au sortir de la maternité ;
- 14 femmes sont victimes de violences et/ ou de traite d'êtres humains et 21 enfants y ont été exposés ;
- 2 femmes sont accompagnées dans le cadre du PSP (Parcours de Sortie de la Prostitution) et 2 autres ont vécu le même parcours, sans toutefois avoir intégré ce dispositif ;
- 13 enfants ont été accueillis à la crèche 1,2,3 Soleil, bénéficiant en moyenne de 28h00 d'accueil par enfant, par semaine ;
- 2 mères étaient en situation d'emploi et 6 en formation qualifiante.

| Des situations relevant d'une veille continue et d'un besoin de soutien quotidien

Nous avons mesuré cette année que plusieurs situations familiales pouvaient « aspirer » les professionnels du soutien à la parentalité, sans que leurs interventions ne puissent faire modèle. Des mères, marquées par un parcours de vie traumatique et/ ou par de la déficience, ne semblent pas parvenir à inscrire les apprentissages dans la durée. Cela génère un défaut d'anticipation et bien souvent, chez ces mères, un besoin de réponse immédiate (dépannage divers, accompagnements dans l'urgence et gestion de moments de crise au logement).

| Des liens renforcés avec l'équipe de la crèche pour co-construire les accompagnements

13 enfants ont pu être accueillis à la crèche **1,2,3 Soleil, en 2024**. Ces temps de répit, pour l'enfant comme pour la mère, permettent d'accéder davantage à l'intime de la vie des mères lors de rendez-vous dédiés, à leur parcours, et de pouvoir ainsi envisager les perspectives d'insertion future.

Les professionnels du soutien à la parentalité programment des temps d'immersion et d'échanges 2 heures par semaine avec les référentes de la crèche, afin d'élaborer un accompagnement individualisé des enfants de l'Hôtel Maternel. Ces éléments d'observations partagés enrichissent le travail auprès des mamans, ainsi que les écrits transmis aux services de l'ASE, voire aux partenaires déjà en place (AEMO et MIJE).

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

L'année 2024 a été marquée par une activité intense et des accompagnements de parcours de vie émaillés de grande précarité (vécu de violence, conduites addictives, limites de compréhension observées chez les mères).

Nous avons poursuivi les accompagnements de 2 mères dans le cadre du **Parcours de Sortie de la Prostitution** et avons pu mesurer qu'au moins 2 autres avaient connu ce type de violence dans leur vie, même si elles n'ont pas souhaité s'engager dans ce parcours.

La mise en place du Café des Mamans, animé sur un temps hebdomadaire en après-midi, a permis de distiller des moments de légèreté et d'échanges spontanés, dans un cadre privilégié. Les mères ont pu choisir ensemble les thèmes à aborder et les activités à partager entre femmes, avant de retrouver leurs enfants au sein de la Papothèque.

L'équipe de l'Hôtel Maternel a subi des **absences de plusieurs collègues**, nécessitant des aménagements de planning et des remplacements réguliers, dans un contexte d'attractivité des métiers du social et des emplois de nuit, tendu.

Le vécu des mères impacte l'état émotionnel de l'enfant dès les temps de vie intra utérine. C'est pourquoi nous avons poursuivi le travail en réseau avec les services de pédopsychiatrie du CHP, en particulier auprès des soignants **du service de Périnatalité**. L'infirmière mise à disposition par le CHP a développé les partenariats existants et a pu rencontrer toutes les **mères accueillies**. Elle a assuré une forme de veille auprès des **25 enfants**, nécessitant parfois un suivi plus intensif et des accompagnements physiques auprès des services spécialisés (**81 accompagnements sur l'année**). Cette professionnelle déploie ses interventions auprès de toute la sphère familiale ; elle guide également les mères au travers d'ateliers collectifs, favorisant le répit et l'étayage à la parentalité. Elle peut solliciter, au cas par cas, la **psychologue de l'EMPP**, pour envisager un accompagnement plus approfondi à la demande des mères et soutenir la mise en place d'accompagnements spécialisés (CAMPS, CMPP, Hôpital de jour aux Clématites, notamment).

Le champ du soin aura particulièrement mobilisé les équipes en 2024 : **5 mères bénéficiaient de soins psychiques réguliers** et nous avons dû adapter les accompagnements et la veille au quotidien à des symptômes parfois envahissants.

PERSPECTIVES

Le budget contraint, voire réduit en 2025, en raison du budget contraint du Conseil Départemental et du non-renouvellement de fonds européens (FSE+), vont engendrer des impacts organisationnels et fonctionnels au sein de l'Hôtel Maternel Castilla, au détriment des familles accueillies.

L'accueil à la crèche, qui favorisait l'insertion et le répit des mères comme des enfants, comme la présence physique des professionnels sur les temps de nuits, risque de se trouver remis en question.

En dépit d'une aridité de financements, le projet de **partage de temps plus légers, ludiques ou créatifs**, continuera de guider les réflexions de l'équipe, pour favoriser le tissage de liens et l'acquisition de repères socialisants, tant pour la mère que pour son ou ses enfants. Les sillons d'un potager égayent le jardin et mobilisent les mains des grands comme des petits, et des fonds récoltés grâce au soutien de fondations ou de réponses à des appels à projets, nous permettent d'envisager des sorties, des loisirs et des interventions de professionnels au sein de la structure, en nous inspirant des retours des consultations régulières des mères accueillies.